



04.07.2022

Carte sanitaire 2021

Communiqué de presse

La Carte sanitaire est un rapport qui dresse un état des lieux détaillé du secteur hospitalier, avec un inventaire qui couvre les ressources structurelles et humaines et leur organisation, ainsi que le relevé des activités et des taux d'utilisation de ces structures.

La Carte sanitaire sert de fondement à l'estimation des besoins sanitaires nationaux, aussi bien en nombre d'établissements hospitaliers qu'en lits et services hospitaliers.

La Carte sanitaire présente l'état des lieux structurel en 2021 ainsi que l'évolution, de 2010 à 2019, de divers indicateurs liés aux hospitalisations et activités médico-techniques hospitalières. Elle donne aussi un aperçu de l'organisation et des activités liées à la COVID-19 en 2020 et 2021.

Paulette Lenert, Ministre de la Santé souligne : « *La Carte sanitaire alimente les réflexions préliminaires sur la planification hospitalière et nous offre une information riche et utile sur laquelle on peut fonder nos appréciations et prendre des décisions éclairées. Elle nous sert aussi comme document de référence lors des différents travaux du Gesundheitsdësch.* »

Dr Françoise Berthet, chargée de mission pour la création de l'Observatoire national de la santé indique : « *Le secteur est confronté au défi d'une croissance*





démographique significative et à une demande croissante de soins pour des assurés non-résidents. »

Les structures et équipements en 2021

Le Luxembourg compte en 2021, 10 hôpitaux, dont 4 centres hospitaliers et 6 établissements hospitaliers spécialisés, ainsi qu'un établissement d'accueil pour personnes en fin de vie, un établissement pour cures thermales et un centre de diagnostic.

En 2021, les capacités d'accueil au Luxembourg sont de 2 667 lits hospitaliers. Au total, le GDL a un ratio de 4,2 lits hospitaliers pour 1 000 habitants en 2021.

Les équipements et appareils soumis à planification nationale selon la loi hospitalière de 2018 sont tous installés. Pour l'imagerie médicale, on compte 13 scanners, 11 IRM, 7 gammas cameras, 7 mammographes, 1 PET-CT et 1 prone-table.

Les activités des centres hospitaliers en 2019 et leur évolution depuis 2010

En 2019, pour les centres hospitaliers on dénombre **142 536 séjours** (dont 55,2% en hospitalisation stationnaire et 44,8% en hospitalisation de jour), d'une **durée moyenne de 7,4 jours** soit **645 686 journées d'hospitalisation** correspondant à un **taux d'occupation de 78,1%**.

- Le nombre de **séjours hospitaliers** a augmenté. La croissance des hospitalisations de jour est forte, tandis que le nombre de séjours en hospitalisation stationnaire reste stable.
- Le **virage ambulatoire** s'est bien amorcé : par rapport au total des hospitalisations, l'hospitalisation de jour a fortement augmenté. L'activité chirurgicale ambulatoire pour les actes traceurs a connu une forte progression.
- Les **journées d'hospitalisation** ont à peine augmenté. Cette croissance est moins forte que celle des séjours ; en d'autres termes, les hospitalisations sont plus nombreuses mais d'une durée plus courte.
- La **durée moyenne de séjour** des hospitalisations avec nuitées est restée stable.
- L'**occupation des lits** : entre 2015 et 2019, le taux annuel d'occupation des lits aigus a varié entre 72,9% et 78,1%.



- **L'attrait des frontaliers** pour les hôpitaux luxembourgeois est en constante augmentation : les hospitalisations de frontaliers représentent 8% des séjours hospitaliers en 2019.

Organisation et activités liées à la COVID-19

Dans le contexte pandémique COVID-19, l'organisation de l'offre de soins primaires a permis de répondre aux besoins de consultations et de maintenir la fréquentation des services d'urgence hospitaliers à un niveau relativement stable au cours des vagues pandémiques successives.

Le nombre de séjours dus à la COVID-19 est similaire en 2020 et en 2021. La proportion élevée (17,3%) de séjours présentant un passage en soins intensifs a impacté fortement la durée moyenne de séjour. De manière notable, c'est la tranche d'âge de 50 à 59 ans qui représente le plus grand nombre d'hospitalisations de mars 2020 à fin 2021. Les hommes ont, dans 21,4% des cas, séjourné aux soins intensifs et représentent ainsi plus des 2/3 des séjours avec passage en soins intensifs, à l'instar de ce qui a été observé dans d'autres pays. La majorité des décès hospitaliers concerne les personnes plus âgées, à partir de 70 ans, avec un écart minime entre les genres.

L'édition 2021 de la Carte sanitaire est publiée en ligne sous un nouveau format qui offre un accès direct aux données présentées sous forme de tableaux et de graphiques téléchargeables.

La Carte sanitaire est établie et mise à jour tous les deux ans par l'Observatoire national de la santé et sera enrichie au fur et à mesure de la disponibilité de données complémentaires.

Découvrez le rapport complet sur : obsante.lu/cartesanitaire

En attendant que le conseil des observateurs soit constitué, c'est l'équipe en charge de la création de l'Observatoire désignée par Madame la Ministre de la Santé, qui a réalisé cette édition 2021 de la Carte sanitaire.